



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

## **AVIS PUBLIC D'ANNEXION**

**ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PARISVILLE  
AU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE FORTIERVILLE**

Avis est donné, conformément à l'article 165 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, que le règlement numéro 2023-12-218 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Parisville au territoire de la municipalité de Fortierville, adopté par le conseil municipal de la municipalité de Fortierville le 11 août 2025, a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 23 juillet 2026, tel qu'en fait foi l'avis publié le 8 août 2026 à la Gazette officielle du Québec. La description du territoire annexé apparaît en annexe dudit avis.

L'annexion entre en vigueur le jour de la publication de l'avis d'approbation du ministre à la Gazette officielle du Québec, soit le 8 août 2026.

Donné à Fortierville, ce 12 août 2026.

  
\_\_\_\_\_  
Signature de la secrétaire-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Annie Jacques, greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Babillard du bureau municipal
- Site web de la municipalité de Fortierville ([www.fortierville.com](http://www.fortierville.com))

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12 août 2026.

  
\_\_\_\_\_  
Signature de la secrétaire-trésorière

**ANNEXE A**  
**DESCRIPTION TECHNIQUE**

**DESCRIPTION OFFICIELLE**

des limites du territoire détaché de la  
Paroisse de Parisville et annexé à celui  
de la Municipalité de Fortierville, dans la  
Municipalité régionale de comté de Bécancour.

---

Les parties de territoire détachées de la Paroisse de Parisville et annexées à celui de la Municipalité de Fortierville, dans la Municipalité régionale de comté de Bécancour, comprennent en date des présentes et en référence au cadastre du Québec, tous les lots ou parties de lots, leurs lots successeurs, les entités hydrographiques et topographiques, les lieux construits ou des parties de ceux-ci, inclus dans les neuf (9) périmètres ci-après décrits :

Périmètre 1:

Correspondant à une partie du lot 6 083 404 et au lot 6 084 692. Partant du **Point 1**, situé à l'intersection de la limite est du lot 6 083 404 avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, dont les coordonnées approximatives sont : 5 152 078 m N. et 417 237m E., de là, suivre les lignes et les démarcations suivantes : selon des directions générales sud-ouest, ouest et nord-est, partie de la rive droite de l'ancien lit de la rivière aux Ormes (territoire non cadastré) jusqu'à son intersection avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, correspondant au **Point 1-1**, dont les coordonnées approximatives sont : 5 152 075 m N. et 417 201 m E.; finalement, vers l'est, partie de ladite rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, et ce, jusqu'au point de départ.

.../2

Périmètre 2 :

Correspondant à une partie des lots 6 083 372 et 6 083 310 et aux lots 6 084 693 et 6 084 694. Partant du **Point 5**, situé à l'intersection de la limite sud-est du lot 6 083 372 avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 999 m N. et 416 452 m E., de là, suivre les lignes et les démarcations suivantes : selon des directions générales sud-ouest, ouest et nord, partie de la rive droite de l'ancien lit de la rivière aux Ormes (territoire non cadastré) jusqu'à son intersection avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, correspondant au **Point 5-1**, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 977 m N. et 416 389 m E.; finalement, vers l'est, partie de ladite rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, et ce, jusqu'au point de départ.

Périmètre 3 :

Correspondant à une partie des lots 6 083 310 et 6 083 307 et au lot 6 084 695. Partant du **Point 5-2**, situé à l'intersection de la limite sud-est du lot 6 083 310 avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 946 m N. et 416 315 m E., de là, suivre les lignes et les démarcations suivantes : selon des directions générales sud-ouest et nord-est, partie de la rive droite de l'ancien lit de la rivière aux Ormes (territoire non cadastré) jusqu'à son intersection avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, correspondant au **Point 5-3**, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 924 m N. et 416 267 m E.; finalement, vers le nord-est, partie de la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, et ce, jusqu'au point de départ.

Périmètre 4 :

Correspondant à une partie du lot 6 083 370. Partant du **Point 5-4**, situé à l'intersection de la limite est du lot 6 083 370 avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 880 m N. et 416 188 m E., de là, suivre les lignes et les démarcations suivantes : selon des directions générales sud, nord-ouest, nord et est, partie de la rive droite de l'ancien lit de la rivière aux Ormes (territoire non cadastré) jusqu'à son intersection avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, correspondant au **Point 6**, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 872 m N. et 416 104 m E.; finalement, vers l'est, partie de la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, et ce, jusqu'au point de départ.

Périmètre 5 :

Correspondant à une partie des lots 6 083 304 et 6 083 302 et aux lots 6 084 696 et 6 084 697. Partant du **Point 7-1**, situé à l'intersection de la limite nord-est du lot 6 083 304 avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 833 m N. et 415 748 m E., de là, suivre les lignes et les démarcations suivantes : selon des directions générales sud-est et ouest, partie de la rive droite de l'ancien lit de la rivière aux Ormes (territoire non cadastré) jusqu'à son intersection avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, correspondant au **Point 7- 2**, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 753 m N. et 415 689 m E.; finalement, vers le nord-est, partie de la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, et ce, jusqu'au point de départ.

Périmètre 6 :

Correspondant à une partie des lots 6 083 302 et 6 083 301 et au lot 6 084 898. Partant du Point 7-3, situé à l'intersection de la limite nord-est du lot 6 083 302 avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 662 m N. et 415 616 m E., de là, suivre les lignes et les démarcations suivantes : selon des directions générales sud-est et ouest, suivre une partie de la rive droite de l'ancien lit de la rivière aux Ormes (territoire non cadastré) jusqu'à son intersection avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, correspondant au Point 7-4, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 594 m N. et 415 564 m E.; finalement, vers le nord-est, partie de la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, et ce, jusqu'au point de départ.

Périmètre 7 :

Correspondant à une partie des lots 6 083 300, 6 084 480 et 6 083 140. Partant du Point 7-5, situé à l'intersection de la limite nord-est du lot 6 083 300 avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 509 m N. et 415 499 m E, de là, suivre les lignes et les démarcations suivantes : selon des directions générales sud-est, sud et nord-ouest, partie de la rive droite de l'ancien lit de la rivière aux Ormes (territoire non cadastré) jusqu'à son intersection avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, correspondant au Point 7-6, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 415 m N. et 415 409 m E.; finalement, vers le nord-est, partie de la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, et ce, jusqu'au point de départ.

Périmètre 8 :

Correspondant à une partie du lot 6 084 811. Partant du **Point 9-1**, situé à l'intersection de la limite nord du lot 6 084 811 avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 164 m N. et 415 254 m E., de là, suivre les lignes et les démarcations suivantes : selon des directions générales est, sud-est et ouest, partie de la rive droite de l'ancien lit de la rivière aux Ormes (territoire non cadastré) jusqu'à son intersection avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, correspondant au **Point 10**, dont les coordonnées approximatives sont : 5 151 064 m N. et 415 221 m E.; finalement, vers le nord, partie de la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, et ce, jusqu'au point de départ.

Périmètre 9 :

Correspondant à une partie du lot 6 084 809. Partant du **Point 11**, situé à l'intersection de la limite est du lot 6 084 809 avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, dont les coordonnées approximatives sont : 5 150 956 m N. et 414 977 m E., de là, suivre les lignes et les démarcations suivantes : selon des directions générales sud-est et nord-ouest, partie de la rive droite de l'ancien lit de la rivière aux Ormes (territoire non cadastré) jusqu'à son intersection avec la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, correspondant au **Point 12**, dont les coordonnées approximatives sont : 5 150 936 m N. et 414 946 m E.; finalement, vers le nord-est, partie de la rive droite (actuelle) de la rivière aux Ormes, et ce, jusqu'au point de départ.

Lesquels périmètres définissent le territoire annexé à la Municipalité de Fortierville, dans la Municipalité régionale de comté de Bécancour.

Les coordonnées mentionnées dans la présente description ont été relevées graphiquement à partir des fichiers numériques de l'imagerie du Gouvernement du Québec et des fichiers numériques de la Base de données cadastrales du Québec en date du 7 avril 2026, et ce, en référence au Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), NAD83, fuseau 8, méridien central 73° 30' Ouest.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Bureau de l'arpenteur général du Québec

Service de l'arpentage et des limites territoriales

Préparée à Québec, le 25 mai 2026

Signé numériquement par :



Geneviève Tétreault  
Arpenteure-géomètre

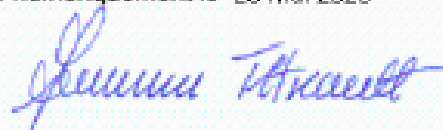
Dossier BAGQ : 552457

Dossier BAGQ relié : 551722

Dossier de référence BAGQ : 549282

Original déposé au Greffe de l'arpenteur général  
du Québec.

Signé numériquement le 25 mai 2026



Geneviève Tétreault, arpenteure-géomètre  
Pour l'arpenteur général du Québec

Ressources naturelles  
et Forêts

Québec 

Seul l'arpenteur général du Québec est autorisé à  
délivrer des copies conformes de ce document.

Copie conforme de l'original, le .....

.....  
Pour l'arpenteur général du Québec